

## **Pandémie de la COVID-19**

### **La MRC des Laurentides prend actions !**

**St-Faustin-Lac-Carré, le 19 mars 2020** – Lors du Conseil des maires tenu ce jeudi 19 mars, la MRC des Laurentides a adopté des mesures et des actions dans le but d'atténuer les impacts négatifs de la pandémie de la COVID-19 pour sa région.

#### **La MRC maintient ses services**

Dès le 16 mars dernier et en conformité avec les mesures préventives annoncées par le gouvernement du Québec, la MRC annonçait qu'elle maintenait ses services mais limitait les accès à ses bureaux. Ainsi, la population, clientèle et partenaires sont invités à communiquer avec le personnel par voie téléphonique ou par courriel. À noter que les séances du Conseil des maires auront lieu à huis clos au même titre que les comités administratifs ou comités exécutifs.

Consciente des effets qu'occasionnera la pandémie pour la région et dans l'objectif d'apporter un soutien aux entreprises, les vingt (20) maires et mairesses de la MRC des Laurentides ont adopté une résolution décrétant un moratoire d'une durée de trois (3) mois sur le paiement du capital et des intérêts des prêts aux entreprises en cours provenant du Fonds Local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

L'équipe de la CDE de la MRC des Laurentides s'affaire à accompagner notre clientèle des affaires et se dit prête à analyser toute demande d'aide spéciale ou besoins spécifiques en vue de minimiser les impacts financiers.

Selon l'évolution de la situation, la durée du report de remboursement pourrait même être révisée à la hausse.

#### **Vente pour non-paiement de taxes**

Compte tenu de la situation, les ventes de terrains et immeubles pour non-paiement de taxes qui devaient avoir lieu en juin prochain à la MRC des Laurentides seront suspendues.

Les citoyens auront donc un délai supplémentaire pour procéder au paiement de taxes des terrains et immeubles visés par ces ventes auprès de leur ville ou municipalité.

#### **Compte de taxes 2020**

Dans le même ordre d'idée, certaines villes et municipalités ont déjà prises ou envisagent de prendre des mesures facilitantes pour le paiement de taxes municipales pour l'année 2020 ainsi que pour les taxes de mutation. Nous vous invitons à rester à l'affût et à consulter les sites de la ville ou de la municipalité qui vous concerne.

#### **Gratuité du transport collectif et adapté du TACL**

Le service de transport collectif est maintenu et les appels du service à la clientèle sont traités.

Le service de transport adapté quant à lui a subi une importante baisse d'achalandage.

De plus, bien que des produits désinfectants soient disponibles, pour éviter toute manipulation de billet ou d'argent, la gratuité du transport collectif et adapté est effective dès maintenant.

Nous vous invitons donc à consulter la page Facebook de l'Inter pour une information à jour. Nous faisons bien entendu appel à la responsabilité de tous pour se conformer aux mesures d'hygiène recommandés.

#### **Les organismes communautaires**

La MRC des Laurentides est en lien avec les organismes communautaires afin de connaître les enjeux et besoins du milieu découlant de la suspension de certains services auprès des différentes clientèles ou de la difficulté à répondre à la demande sans cesse croissante.

*« La santé et sécurité des citoyens est prioritaire pour les maires(se)s et si la MRC a la possibilité d'assurer la concertation, d'apporter une collaboration ou une aide directe ou indirecte, elle le fera. Les*

*élus feront également toutes les représentations nécessaires auprès des ministères concernés au besoin »* affirme le préfet, Marc L'Heureux.

Une rencontre initiée par la MRC des Laurentides entre les municipalités, les organismes communautaires, les commerçants et tous les acteurs du milieu permettra d'établir les priorités et la concertation des actions pour venir répondre aux besoins de la population engendrés par cette crise.

Pour avoir accès au bottin des ressources communautaires, visitez la page <https://mrclaurentides.qc.ca/vivre-ici/>

### **Les aînés et résidents à risque**

Il y a lieu de rappeler à nouveau aux personnes âgées de 70 ans et plus et les personnes ayant une maladie chronique qu'ils sont particulièrement vulnérables et qu'il est impératif de se protéger contre la COVID-19 et de demeurer chez elles.

- N'allez dans aucun endroit public;
- N'empruntez pas les transports collectifs;
- Reportez tout rendez-vous médical non urgent;
- N'accueillez pas de visiteurs à la maison.

### **Appel aux citoyens bénévoles**

Le préfet de la MRC des Laurentides, M. Marc L'heureux, souhaite rappeler « *qu'en ces temps de crise, ne cédon pas à la panique mais contribuons plutôt à minimiser l'impact de cet ennemi invisible. La façon dont nous nous comportons et gérons cette situation exceptionnelle qui nous affecte tous, aura un lien direct pour le futur et sur notre santé physique, mentale et financière. Je fais appel à la solidarité et la collaboration de chacun d'entre vous.* »

Ainsi, les citoyens qui n'ont pas voyagé au cours des 14 derniers jours et qui n'ont pas 70 ans et plus et qui souhaiteraient faire du bénévolat seront appelés à nous fournir leur disponibilité.

Un appel à la population est envisagé.

### **Chambres de commerce**

Les trois Chambres de commerce situées sur le territoire de la MRC rappellent aux citoyens l'importance de l'achat local. Notre économie sera assurément affectée. Plus que jamais, les consommateurs de la région doivent être sensibilisés à encourager nos commerçants locaux.

### **Source :**

Nancy Pelletier  
Directrice générale  
MRC des Laurentides  
819-425-5555 poste 1002  
[npelletier@mrclaurentides.qc.ca](mailto:npelletier@mrclaurentides.qc.ca)  
[mrclaurentides.qc.ca](http://mrclaurentides.qc.ca)